

à bout. Il y aura toujours des malades auxquels, refusant le calomel, nous donnerons avec profit pilules ou frictions.

Au contraire je trouve des frictions nécessaires et catégoriques dans certaines circonstances que je vais énumérer.

Tout d'abord le *début de la syphilis*, le chancre induré doit être soumis au traitement mercuriel intense et précoce, ainsi que je l'ai proposé au Congrès de Rome en 1894. Rien n'est plus logique que de surprendre le mal à peine apparu, par une attaque violente et de frapper un grand coup avant qu'il se soit emparé de tout l'organisme. Et la pratique répond en nous rendant témoin de manifestations retardées, modifiées, diminuées et comme étiolées, attestant une fois de plus cette vérité que, en matière de virus, retarder c'est atténuer. Quelquefois même j'ai eu le bonheur de supprimer toute suite à l'accident primitif ; à Saint-Lazare nous appelons cela *le calomel abortif* par une hyperbole familière qui laisse la porte ouverte à toutes les espérances, ne serait-ce pas une aberration, que de différer l'emploi du plus puissant spécifique, alors que le mal est là, constaté, menaçant, inéluctable ? Répudier la thérapeutique intense pendant l'évolution du syphilome, temporiser alors que le virus pullule déjà, c'est se résigner à une abdication dont les conséquences peuvent peser gravement sur toute la suite d'une infection que nous savons ne pas avoir de fin.

Aux périodes ultérieures l'injection de calomel s'indique contre n'importe quelle *lésion anormale*, soit par sa résistance aux remèdes habituels, un *accident invétéré* a toujours pour criterium ce petit moyen héroïque ; j'ai assez insisté plus haut sur les exemples cités pour n'avoir pas à appuyer davantage cette proposition ; je demande seulement qu'on la prenne dans son sens le plus large, et qu'on n'attende pas de trop longs délais pour décider de ce double attribut d'ancienneté et de ténacité. Au même titre on demandera au calomel la résolution des reliquats